

**Espaces privés, espaces publics à Montréal : l'immigration et les défis de
la francophonie dans un contexte plurilingue et pluri-identitaire**

Jean-Pierre Corbeil
Professeur associé et chercheur associé
Département de sociologie et Observatoire démographique et statistique de
l'espace francophone
Université Laval

Mémoire présenté dans le cadre de la Consultation publique : Planification
pluriannuelle de l'immigration 2024-2027

10 août 2023

Résumé

Le Québec et Montréal en particulier font face à un défi unique. Alors que depuis près d'un demi-siècle le gouvernement québécois a mis en œuvre un ensemble de mesures et de politiques visant à favoriser l'intégration des immigrants à la communauté francophone, le régime linguistique actuel peine à composer avec les comportements bilingues ou plurilingues croissants et les identités ethnolinguistiques multiples des Québécois.

En dépit d'une réorientation majeure des immigrants, principal moteur de croissance de la population, vers le français depuis l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, ces derniers se voient tenus pour responsables du recul perçu ou réel du français dans la société québécoise et montréalaise en particulier. Or bien que des discours politique, scientifique et de sens commun remettent très peu en question cette représentation de la réalité, force est d'admettre qu'on associe souvent à tort l'évolution à la baisse de la prédominance du français dans la sphère privée au recul du français dans l'espace public, domaine visé par la politique linguistique.

La concentration des immigrants et des Anglo-Québécois à Montréal, le statut dominant de l'anglais comme lingua franca internationale, l'intérêt grandissant des francophones pour cette langue et la volonté collective d'assurer la pérennité et le rayonnement du français comme langue publique commune constituent autant d'éléments qui nous obligent à repenser le paradigme linguistique actuel. Quels seraient les fondements de ce nouveau paradigme que doivent repenser ensemble les collectivités linguistiques qui façonnent en interaction l'espace montréalais? Ce mémoire tente de fournir des éléments de réponse à cette question.

Le recul du français et la planification de l'immigration

Dans le document « Consultation publique : Planification pluriannuelle de l'immigration 2024-2027 », tant le premier ministre Legault que la ministre de l'Immigration, de la francisation et de l'Intégration, Mme Fréchette, présentent la politique d'immigration comme pouvant jouer un rôle pour inverser ce qui est décrit comme « le déclin important de notre langue commune », que l'immigration « a le potentiel d'être une solution au déclin du français ». Or, pour parler de la situation du français au Québec, ce document met principalement l'accent sur le français comme langue maternelle ou comme

principale langue d'usage à la maison, deux indicateurs qui sont très contestables eu égard aux objectifs de la politique linguistique qui est de faire du français la langue publique commune de la société québécoise. Quant à la baisse relative de la capacité de soutenir une conversation en français entre 2016 et 2021, elle constitue une première baisse en près de 60 ans et résulte essentiellement de facteurs de nature migratoire, dont principalement l'arrivée d'immigrants en provenance de pays où l'on est susceptible de connaître l'anglais, mais non le français. Ces facteurs expliquent également en bonne partie l'évolution observée en matière de langue de travail entre 2016 et 2021, alors même qu'entre 2006 et 2016 on avait plutôt observé une baisse importante de l'usage exclusif de l'anglais au travail parmi les immigrants au profit de l'usage du français et de l'anglais à égalité.

Il est important de reconnaître – ce que ne fait d'ailleurs pas le document de consultation publique – que le fait d'accroître la part d'immigrants de la catégorie économique qui peut soutenir une conversation en français, n'influencera pas ou vraiment très peu à court voire à moyen terme l'évolution de la part du français comme langue maternelle et comme principale langue d'usage à la maison. Les résultats de l'étude intitulée *Scénarios de projection de certaines caractéristiques linguistiques de la population du Québec (2011-2036)* publiée par l'OQLF en 2021, dont je suis co-auteur, sont formels sur ce point. Cela pourrait cependant exercer une faible influence sur l'usage du français dans l'espace public et au travail en particulier. Cela s'explique principalement par le fait que la proportion d'immigrants de la catégorie économique qui a déjà une connaissance du français est déjà élevée et qu'en raison de son effectif cela aura peu d'influence sur celle de la situation linguistique québécoise. Alors que le gouvernement se donne pour objectif d'atteindre la cible de 96 % de cette catégorie d'immigrants qui auraient une connaissance du français en 2027 (89 % en 2024), nulle part dans le cahier de consultation du MIFI on ne fournit de l'information sur le niveau actuel de connaissance du français parmi les immigrants récents de cette catégorie.

Selon les dernières données publiques disponibles, cette proportion atteignait près de 85 % en 2021. Cela veut donc dire qu'on fait grand bruit pour un nombre somme toute limité d'immigrants admis annuellement, alors même que le défi principal réside principalement dans la croissance très importante du nombre de résidents non permanents et dont une part non négligeable ne connaît pas le français.

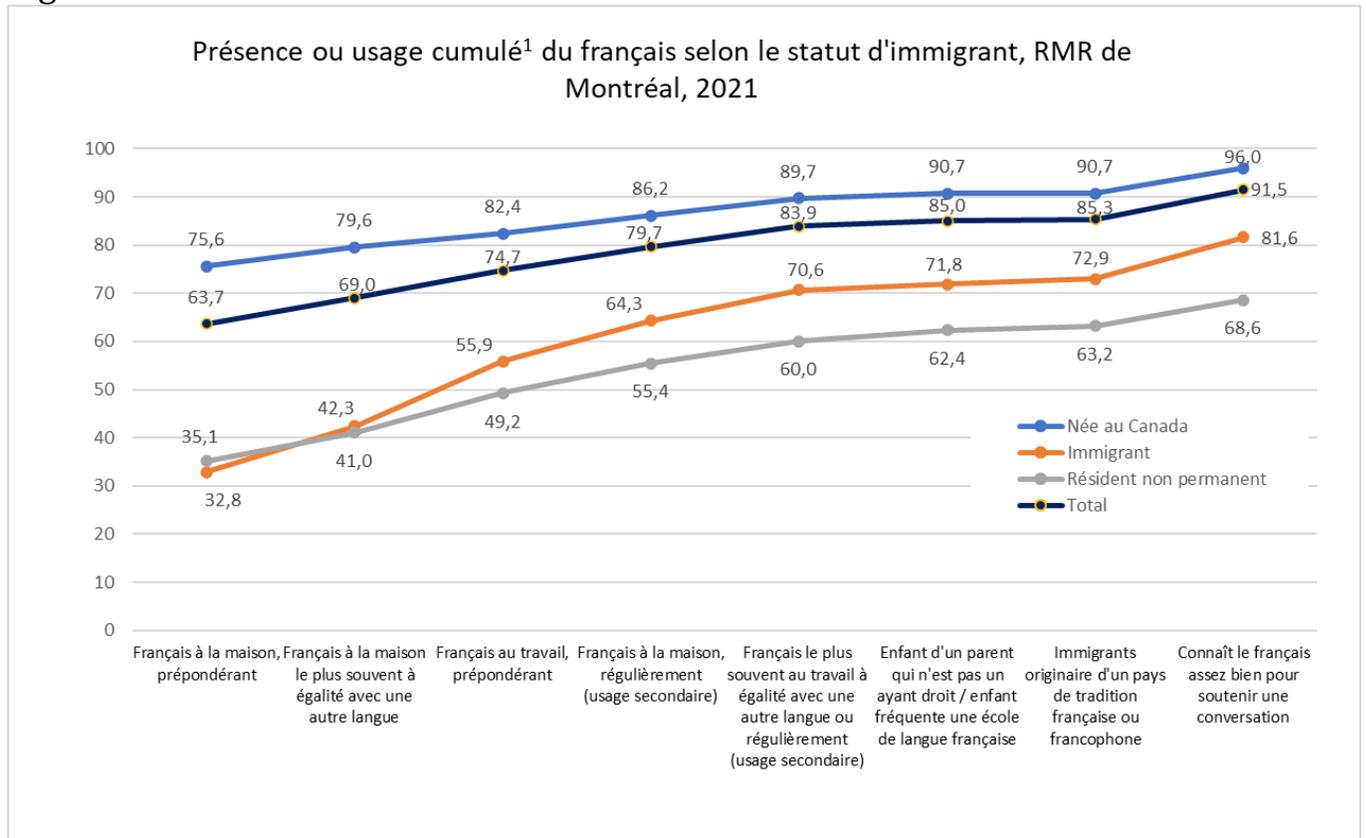
En 2022, l'immigration économique représentait les deux tiers de l'ensemble des immigrants devenus résidents permanents au Québec au cours de cette année. Si l'on exclut l'effectif des immigrants dits de rattrapage au cours de cette année, cela signifie que 85 % des quelque 36 000 immigrants économiques auraient une connaissance du français. Il ne resterait donc que 5 380 immigrants économiques à « franciser ». Or, on sait qu'environ la moitié de ces derniers quitteront le Québec vers d'autres provinces et que l'autre moitié apprendra de toute façon le français au fur et à mesure que se prolonge la durée de séjour. Ces résultats donnent donc à penser que de telles cibles changeront très peu l'évolution démographique du Québec étant donné l'infime part que représente un effectif aussi petit d'immigrants économiques non encore francisés au sein d'une population québécoise de 8,8 millions de personnes.

S'il n'est pas une mauvaise chose en soi de favoriser une immigration économique capable de parler le français, il faut se garder de croire qu'il s'agit d'une panacée. Ces considérations appellent donc à la prudence quant à la promotion et la mise en œuvre de stratégies qui non seulement risquent d'alimenter la division et l'exclusion, mais qui auront fort probablement peu d'impact sur l'évolution démographique de la population québécoise en regard de celles favorisant efficacement la francisation ainsi que la promotion et la valorisation de l'usage du français dans l'espace public québécois.

Repenser le paradigme linguistique actuel

Dans le contexte actuel, il semble clair que le discours à l'égard des immigrants et de leur rôle dans ce que plusieurs appellent « le déclin du français au Québec » doit être nuancé et remis en question. La capacité de soutenir une conversation en français parmi les immigrants est déjà élevée, soit environ 81 %. Mais tous les immigrants n'ont pas le même lien, le même rapport et la même contribution à la francophonie québécoise. Et c'est son usage dans la sphère publique qui devrait être la préoccupation du gouvernement québécois, non son usage dans la sphère privée. La figure 1, qui porte sur la région métropolitaine de recensement de Montréal, illustre clairement la diversité des contributions des immigrants à la francophonie québécoise lors du recensement de la population de 2021.

Figure 1



Source : Statistique Canada, recensement de la population de 2021

Note 1 : La présence ou l'usage cumulé du français représente ici la contribution « marginale » de chacun des éléments d'usage ou de présence du français au total. En d'autres termes, chaque situation d'usage ou de présence du français sur cette échelle est mutuellement exclusive. Par exemple, les personnes qui utilisent ici le français de façon prépondérante au travail ne parlent pas le français de façon prépondérante ou à égalité avec une autre langue à la maison, et ainsi de suite.

On y constate en effet que seulement 32,8 % des 1 023 000 immigrants dans la RMR de Montréal parlent le français le plus souvent à la maison. Mais lorsqu'on prend en compte ceux qui y parlent le français à égalité avec une autre langue, généralement une langue tierce, cette proportion atteint 42,3 %. De même, parmi ceux qui ne parlent le français ni le plus souvent ni à égalité avec une autre langue à la maison, mais qui l'utilisent de façon prépondérante au travail, on observe un bond de 13,6 points de pourcentage, pour atteindre près de 56 % des immigrants qui font usage du français. Si l'on tient également compte des immigrants qui ne rencontrent aucun de ces derniers critères, mais qui font néanmoins usage du français de façon régulière, comme langue seconde, à la maison – un comportement qui témoigne d'une nette orientation vers le français dans l'espace public – l'usage cumulé du français atteint 64,3 %. En poursuivant cette approche à partir des informations disponibles dans le recensement de la population, la présence ou l'usage cumulé du français chez les immigrants de la RMR de Montréal atteint ainsi près de 82 %. Cette dernière statistique prend en considération les immigrants de Montréal capables de

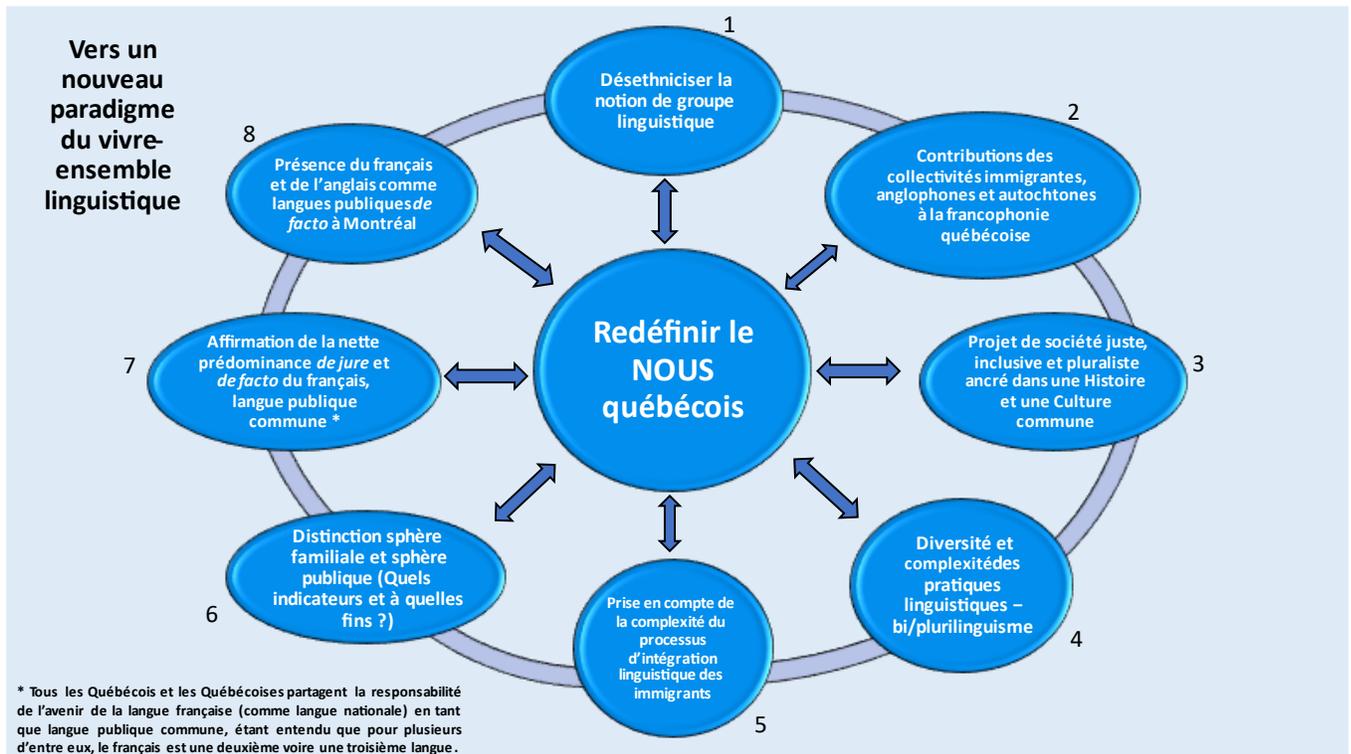
soutenir une conversation en français, qui ne l'utilisent pas dans la sphère privée ou au travail, mais qui, notamment parce qu'ils ne font pas partie de la population active, sont susceptibles de l'utiliser dans d'autres domaines de la sphère publique.

Cette figure illustre bien ce qu'on appelle la contribution « marginale » (mutuellement exclusive) de chacune des situations d'usage ou de présence du français dans la RMR de Montréal. On y constate donc une diversité de rapports à la langue française, laquelle évolue au fur et à mesure que se prolonge la durée de séjour au pays.

Que nous suggère la figure 1 au regard de la contribution des immigrants et des autres segments de la population à la francophonie québécoise ? Elle témoigne notamment du fait qu'il devient impératif de réfléchir au paradigme actuel qui prévaut en ce moment, notamment au regard de ce que signifie le NOUS québécois dans une société qui a pour objectif de faire du français la langue publique commune de tous les Québécois. Toute planification de l'immigration au Québec doit prendre acte du fait que l'évolution de la situation du français dépend d'un certain nombre de paramètres qui vont au-delà des simples statistiques sur la langue, et a fortiori celles portant sur la sphère privée.

La figure 2 illustre les éléments les plus importants qui devraient sous-tendre toute réflexion sur le devenir de la société québécoise et du rôle qu'y joueront notamment à moyen et long termes les communautés issues de l'immigration. Il s'agit en fait de redéfinir le NOUS québécois.

Figure 2



D'une part, il importe de désethniciser la notion de groupe linguistique (1). L'usage courant de la segmentation de la population entre francophones, allophones et anglophones tend généralement à garder dans l'angle mort le fait qu'une part importante de ceux qu'on appelle les allophones et les anglophones contribuent à la francophonie, même si c'est une langue tierce ou l'anglais qui prédomine à la maison. De là l'idée que l'approche généralement employée pour parler de l'évolution de la situation linguistique, notamment du rôle des immigrants, tend à ignorer les contributions diversifiées des collectivités immigrantes, anglophones et autochtones à cette francophonie (2).

La redéfinition d'un NOUS québécois doit également promouvoir et reposer sur un projet de société juste, inclusif et pluraliste ancré dans une Histoire et une Culture commune (3). Mais cette Histoire et cette Culture commune ne peuvent être que celles d'ascendance canadienne-française. Elle doit également inclure les contributions à la culture et à l'histoire de la société québécoise des collectivités d'expression anglaise et de toutes les communautés qui ont contribué et continueront de contribuer au devenir de la société québécoise.

Vouloir faire du français la langue publique commune, c'est s'assurer que les nouveaux arrivants, que tous les Québécois et les Québécoises partagent la responsabilité de l'avenir de la langue française (comme langue nationale) en tant que langue publique commune, étant entendu que pour plusieurs d'entre eux, le français est une deuxième voire une troisième langue. Et c'est uniquement en faisant en sorte que le projet de société encore à développer inclut les diverses collectivités qui la composent et les amène ainsi à développer leur sentiment d'appartenance fondée sur une Histoire et une Culture réellement commune que la pérennité de la francophonie québécoise peut être assurée.

Le NOUS québécois à redéfinir doit également reconnaître, comme illustré à la figure 1, qu'il existe une diversité et une complexité des pratiques linguistiques au Québec, notamment en matière de bilinguisme et de plurilinguisme (4). Lorsqu'on sait que la moitié des 1 023 000 immigrants de la RMR de Montréal parlaient au moins deux langues à la maison à la maison en 2021, voire 58 % chez les 763 000 immigrants ayant une autre langue que le français ou l'anglais comme langue maternelle, il y a lieu de reconnaître que le fait de focaliser uniquement sur l'usage exclusif du français, tant dans la sphère privée que la sphère publique, pour définir qui est francophone pose problème et est susceptible d'alimenter les sentiments d'exclusion et de discrimination.

La redéfinition du NOUS québécois nous oblige également à prendre en compte la complexité du processus d'intégration linguistique des immigrants (5). Le développement d'un sentiment d'appartenance à la francophonie québécoise et à la langue française peut prendre plus ou moins de temps pour les nouveaux arrivants selon leur pays d'origine et leurs conditions socioéconomiques. En mettant tout en œuvre pour améliorer et renforcer les stratégies de francisation, comme souhaite le faire le gouvernement québécois, notamment par l'entremise de la création de Francisation Québec, est certainement un pas dans la bonne direction. Et il faut reconnaître que l'avenir de la langue française dépendra en grande partie des efforts de promotion et de valorisation de l'usage du français dans la province, notamment parce que c'est la seule langue qui est parlée par la quasi-totalité de la population. Il faut à ce titre adopter une approche constructive et valorisante plutôt que des mesures coercitives et d'interdiction afin d'inciter les nouveaux arrivants à voir dans la connaissance et l'usage de la langue française une richesse dont ils peuvent directement bénéficier.

Redéfinir le NOUS québécois oblige également à prendre acte du fait que l'État a pour objectif de valoriser l'usage et la présence du français dans la sphère publique et qu'il ne peut exercer aucun contrôle direct sur les dynamiques et les comportements dans la sphère privée (6). Cette distinction est fondamentale puisque le Cahier de consultation 2024-2027 est particulièrement nébuleux sur les indicateurs qui devraient être utilisés et valorisés aux fins d'une planification de l'immigration au Québec. Il semble en effet y avoir un important problème d'arrimage entre le diagnostic qu'on pose sur la situation du français et les mesures qu'on veut privilégier dans le cadre de la politique d'immigration pour freiner le recul du français. C'est pourquoi il faut se poser la question « Quels indicateurs et à quelles fins ? ».

Au moins deux autres éléments devraient être au cœur de ce qu'implique une redéfinition du NOUS québécois. Toute stratégie de valorisation, de promotion et d'invitation à contribuer à la francophonie québécoise auprès des collectivités issues de l'immigration requiert qu'il y ait affirmation de la nette prédominance *de jure* et *de facto* du français, langue publique commune (7) sans pour autant rejeter la présence de l'anglais à Montréal ou la désigner comme langue étrangère (8). Il faut donc reconnaître que tant le français que l'anglais sont *de facto* des langues utilisées dans l'espace public et que la tendance à constamment adopter une perspective de jeu à somme nulle en ce qui a trait à l'usage du français et de l'anglais dans la métropole québécoise pose un problème et nuit à la valorisation de l'usage du français. Les dynamiques linguistiques qui prévalent en milieu de travail sont complexes et il importe sérieusement de comprendre que la vaste majorité des immigrants qui ont une connaissance du français utilisent le français de façon au moins régulière au travail, ce qui ne signifie nullement que leur emploi et leur fonction n'exigent pas l'usage de l'anglais. Les choix qu'a fait le Québec en matière de développement économique et sa réputation internationale dans de nombreux secteurs de pointe doivent être reconnus et pris en compte lorsqu'il est question de planifier une immigration qui non seulement contribuera à la francophonie québécoise, mais également à son développement économique, social et culturel.

En conclusion, toute planification de l'immigration au Québec qui a pour objectif de l'inscrire dans une stratégie de freiner le recul du français dans la province doit reposer non seulement sur une solide compréhension des dynamiques, des pratiques et des identités linguistiques complexes des populations issues de

l'immigration, mais elle doit également s'assurer d'un bon arrimage entre les pistes d'action et les diagnostics qui sont posés.